

## **INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**PREPAR CROISSANCE action C (FR0000098006)**  
PROMEPAR AM – Groupe BRED Banque Populaire  
OPCVM soumis au droit français

### **Objectifs et politique d'investissement**

L'objectif de gestion de la SICAV PREPAR CROISSANCE est de surperformer l'indicateur de référence 50% Eurostoxx 50 DNR (SX5T) + 25% MSCI EMU EUR DNR (M7EM) + 25% EUROMTS 5-7 ans (EMTXCC) sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, par le biais d'un portefeuille diversifié. Plus précisément, il s'agira de participer à la hausse des marchés actions tout en atténuant les baisses au travers d'une allocation d'actifs flexible entre actions et produits de taux.

La politique d'investissement de la SICAV est discrétionnaire, c'est-à-dire dépendante de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés. La répartition du portefeuille entre les différentes classes d'actifs est basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits...). Elle pourra varier en fonction des anticipations du gérant et des opportunités de marché.

Les décisions d'investissement sont prises également en fonction du niveau de risque de l'investissement et de l'analyse des tendances et des données de marchés pour optimiser la rentabilité des investissements. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre les risques actions, de changes ou de taux et/ou de reconstituer une exposition synthétique.

La SICAV peut être exposé en actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé des pays de l'OCDE, dans une limite de 105% de son actif net. L'approche sur les actions est une gestion active de convictions sans a priori de style, en sélectionnant des entreprises qui présentent des perspectives bénéficiaires supérieures à la moyenne et dont le potentiel n'est pas encore anticipé par le marché soit du fait d'un avantage compétitif durable, soit du fait de sa restructuration ou de son retournement.

Dans les périodes défavorables aux investissements en actions, la SICAV pourra être exposé jusqu'à 100% de l'actif net sur les marchés de taux incluant les titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés, les obligations publiques et privées ainsi que obligations convertibles. Pour la sélection des titres de taux, la société de gestion ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.

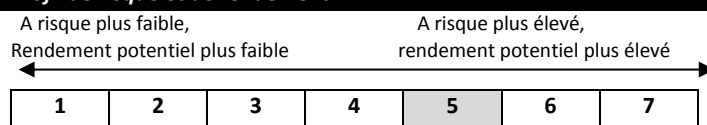
Les titres de taux (incluant les obligations convertibles) ayant une notation équivalente à des titres High Yield ou non notés ne représenteront pas plus de 25%. La fourchette de sensibilité moyenne aux taux d'intérêts de la poche taux est comprise entre -2 et 8.

La SICAV pourra détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC. Ces fonds pourront avoir pour objectif de rechercher une performance absolue. La SICAV pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur les marchés internationaux (y compris les pays émergents).

L'action C capitalise ses revenus. La valeur liquidative est quotidienne.

Les demandes de souscription/rachat d'actions sont reçues tous les jours au plus tard à 12h00.

### **Profil de risque et de rendement**



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'exposition aux marchés actions et de taux explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit:** le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.

**Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :** L'utilisation de produits dérivés peut augmenter les risques du fait de la volatilité des marchés sous-jacents et des possibles effets de levier qu'ils induisent.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution d'actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée non acquis à l'OPCVM	3% maximum
Frais de sortie	néant
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,11% de l'actif net du Fonds *
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commissions de performance (15% au-delà de l'indice de référence avec un high water mark)	0,01% de l'actif net du Fonds *

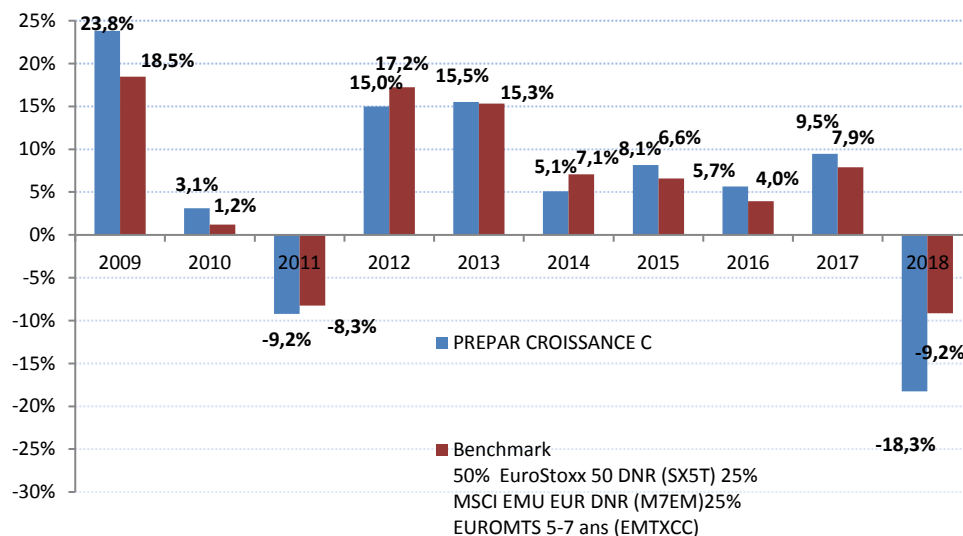
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

\* Ces chiffres se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.promepar.fr](http://www.promepar.fr)

## Performances passées



La performance est calculée coupons nets réinvestis.

Les performances de la SICAV indiquées dans le graphique précédent ont été calculées en Euros et incluent les frais courants ainsi que les éventuels frais de transaction. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'elles ne constituent en aucun cas une indication fiable des performances futures.

Suite à un changement de société de gestion intervenu en janvier 2016, les performances antérieures à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Année de création de la SICAV : 1984

Devise : EURO

## Informations pratiques

**Dépositaire :** CACEIS BANK

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes les autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion par écrit à Tour Franklin – La Défense 8 – 92042 Paris La Défense cedex, par téléphone (01.40.90.28.60) ou email ([promepar.assetmanagement@bred.fr](mailto:promepar.assetmanagement@bred.fr)).

La valeur liquidative est disponible auprès de PROMEPAR AM sur le site [www.promepar.fr](http://www.promepar.fr).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de PROMEPAR AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.

La SICAV peut être constituée d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de la SICAV ou sur le site internet.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.promepar.fr](http://www.promepar.fr) et un exemplaire peut vous être remis sur simple demande.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.  
PROMEPAR AM est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 4 mars 2019